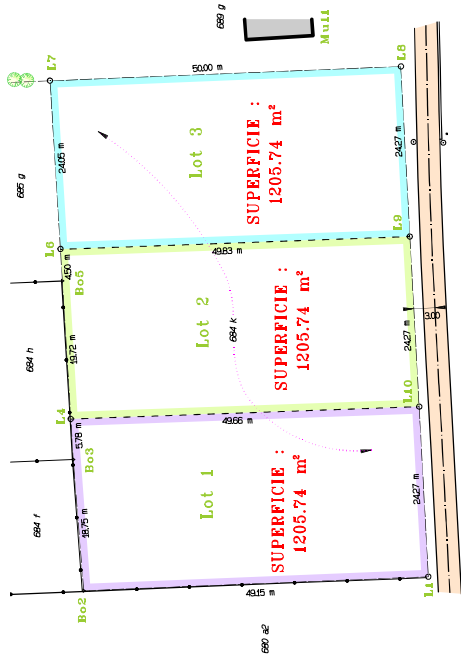


**LEGENDE**

- xxx longueur droite
- limite cadastrale
- nouvelle limite
- borne existante
- clôture
- axe route
- autre



RUE DU CANARI

**Lot 1** Partie de parcelle cadastrée au Joyent été EGHEZEE 12 (Marêt-La-Chaussee), section A, n° 684 k, définie par les segments droits reliant les points L1 - B02 - B03 - L4 - L10 et L1, pour une contenance totale de 1205.74 m².

**Lot 2** Partie de parcelle cadastrée au Joyent été EGHEZEE 12 (Marêt-La-Chaussee), section A, n° 684 k, définie par les segments droits reliant les points L4 - B05 - L6 - L9 - L10 et L4, pour une contenance totale de 1205.74 m².

**Lot 3** Partie de parcelle cadastrée au Joyent été EGHEZEE 12 (Marêt-La-Chaussee), section A, n° 684 k, définie par les segments droits reliant les points L6 - L7 - L8 - L9 et L6 pour une contenance totale de 1205.74 m².

**PROCES VERBAL DE BORNAGE**

Nous soussignés, Patrice DESMIT, Géomètre Expert, légalement admis et assermenté en cette qualité auprès du Tribunal de Première Instance séant à LIEGE, délégué du Bureau d'études CAN INFRA EGHEZEE S.R.L., représenté par son Administrateur Frédéric LETORT,

Agissant à la requête de l'Administration SEIERS.

Avec mission :

De procéder au mesurage et à la division d'une parcelle cadastrée au Joyent été EGHEZEE 12 (Marêt-La-Chaussee), section A, n° 684 k, sise rue du Canari à 6330 WARET-LA-CHAUSSEE.

Déclarons :

Avoir divisé la parcelle entre les points L4 - L10 et entre L6 - L9.

Avoir déterminé les limites avec :

- Les parcelles cadastrées au Joyent été sous les n° 680 a2, 684 f, 684 h et 685 g comme étant la liaison des segments droits reliant les points L1 - B02 - B03 - L4 - B05 - L6 et L7.

- La limite droite suivant le croquis 11 de 1971 et le croquis 13 de 1974.

- La parcelle cadastrée au Joyent été sous le n° 689 g comme étant la liaison du segment droit reliant les points L7 - L8. Limite établie suivant le croquis 13 de 1974.

- Le domaine public 'rue du Canari - chemin n° 12', comme étant la liaison des segments droits reliant les points L1 - L10 - L9 - L8. Limite établie suivant le croquis 13 de 1974 et suivant l'état des chemins vicinaux.

Notre mission étant terminée, nous avons cédé et signé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de droit, en nos bureaux à la date mentionnée ci-dessus.

**COORDONNEES DES POINTS**

N	X	Y
L1	188233.23	136793.53
B0.2	188184.12	136791.54
B0.3	188182.64	136810.23
L4	188182.29	136815.99
B0.5	188181.08	136835.89
L6	188180.81	136840.17
L7	188179.33	136864.19
L8	188229.29	136866.22
L9	188230.60	136841.99
L10	188231.92	136817.75
Mu.11	188216.78	136870.62

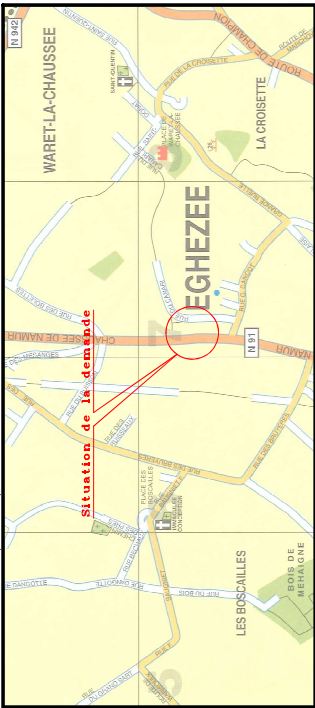
- Lx point non matérialisé + n° de point
- Box borne existante + n° de point
- Mux point de bâtiment + n° de point

- Ce plan, destiné à être joint à un acte authentique établi devant Notaire ou à être enregistré, ne peut faire l'objet d'aucune modification sans l'accord express et écrit du Géomètre Expert Patrice DESMIT, auteur dudit plan.

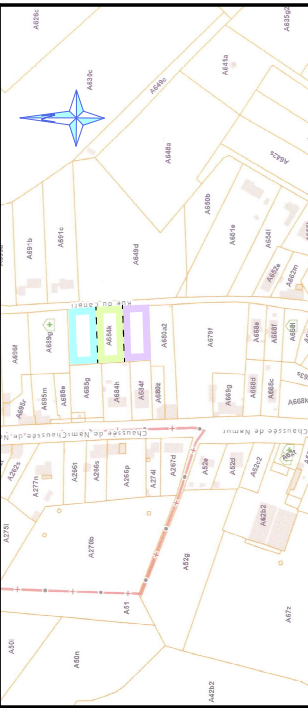
- Toute reproduction, même partielle est strictement interdite.

- Les seuls documents de référence sont ceux fournis par le tirage papier, signés par leur auteur. Tout autre document est fourni à titre informatif.

SITUATION GEOGRAPHIQUE



SITUATION CADASTRALE



N°	Date	744	Modification	N° Comm. Fédéral : 040261 - N° de mesurage UBR : 2503
<b>PROVINCE DE NAMUR</b>				
<b>COMMUNE D'EGHEZEE 12 (Waret-La-Chaussee)</b>				
CLIENT : Individuel SEIERS			PROJET : Division d'une propriété	
TITRE : Plan de mesurage et de division d'une parcelle cadastrée au Joyent été EGHEZEE 12 section A, n° 684 k, sise rue du Canari à 6330 WARET-LA-CHAUSSEE.				
BUREAU : CAN infra EGHEZEE SIEGE SOCIAL : RUE DUMON 4 5300 EGHEZEE Tél. : 069/834.42 Courriel : info@caninfra.be			N° DE PROJET : IND. E-4624-008-V1-1-0-0	
ADMINISTRATEUR : F. LETORT			DATE : Le 20 Juin 2024	